

Compte rendu du 31 janvier 2022 – Conseil de développement

Monsieur Chartier rappelle que le Conseil de développement est composé de 95 membres et qu'aujourd'hui, il n'y a qu'une trentaine de représentants.

Il comprend que certains membres ne peuvent être présents suite à des contraintes professionnelles ou autre mais certains ne s'excusent même pas, ce qui est regrettable...

Pour lui et Mme Pauliat, il faudrait pouvoir associer ponctuellement certaines institutions, associations suivant les thématiques abordées sans dénaturer la composition du Conseil de développement.

Le projet de territoire a été envoyé à tous les membres. Il rappelle que le travail d'élaboration a été long et a été voté le 17 décembre 2021 par les élus communautaires et à l'unanimité des maires.

4 ambitions ont été définies qui sont les thématiques des 4 ateliers dont il a été demandé aux membres de Conseil de développement de s'inscrire. Leur rôle étant d'apporter une plus-value en donnant leur avis, en proposant des ajouts, modifications ou amendements si nécessaire. Chacune des ambitions sont accompagnées de fiches actions.

Prochainement, un pacte fiscal et financier sera voté par les élus ainsi qu'un Plan pluriannuel d'investissement qui doit reprendre les grandes ambitions en s'appuyant sur le projet de territoire.

1 – Ateliers

→ Organisation

Lors des ateliers, après discussion, 1 à 2 personnes pourraient se positionner en tant que « modérateur » de l'atelier.

Il faut travailler à partir des fiches actions et croiser les ambitions et les fiches actions afin de cibler les personnes en charge des thématiques ce qui permettra de pouvoir les convier aux ateliers suivants (élus, DGAs, directeurs...).

En amont des 1^{ers} ateliers, il faut préparer les rencontres en ayant pris connaissance des ambitions et « décortiquer » les fiches actions afin de pouvoir en ressortir des thèmes posant question. Il faut les lister pour pouvoir les évoquer et travailler dessus lors des ateliers afin de donner quelque chose de constructif.

Après chaque atelier, les conclusions seront transmises dans les jours suivants à tous les membres.

→ Planification

Atelier 1	Une dynamique pour de nouveaux échanges économiques	7 février à 18h	Salle du 1^{er} étage Limoges Métropole - Palissy
Atelier 2	Des services renouvelés au plus près des besoins des citoyens	11 février à 17h30	Salle du 1^{er} étage Limoges Métropole - Palissy
Atelier 3	Un écosystème urbain adapté à son milieu	7 mars à 18h	Salle du 1^{er} étage Limoges Métropole - Palissy
Atelier 4	En connexion avec le monde	A reprogrammer	

Concernant les ateliers, il a été acté exceptionnellement (pour les personnes inscrites représentant les acteurs du développement local) et ne pouvant y assister qu'ils peuvent se faire représenter par une personne de leur entreprise, association, etc...

Il est rappelé que pour les représentants des communes membres de LM, ils peuvent faire appel à leur suppléant en s'adressant à leur mairie.

A l'issue des 4 ateliers, une réunion plénière sera programmée en mars pour présenter le 1^{er} travail des ateliers.

2 – Projet autoroutier Poitiers-Limoges

Ce point a été demandé à être mis à l'ordre du jour par un membre qui a consulté en mairie de Limoges le dossier de concertation et qui souhaite savoir si Limoges Métropole va communiquer sur ce sujet ou lancer une participation collective.

Monsieur Chartier signale qu'à travers le site de Limoges Métropole, il est demandé aux citoyens de participer au débat public, débat public qui doit s'exercer dans divers lieux du département.

Le Président de LM accompagné des 3 présidents des chambres consulaires (Chambre de l'agriculture, CCI, Chambre des métiers) va faire un point de presse le 3 février pour inciter les habitants à participer au débat public.

Le projet de liaison routière (Limoges/Poitiers), il ne faut pas le rater sinon ce sera tragique. C'est un élément vital pour l'avenir de nos habitants notamment en terme économique.

En dehors du tracé, il y a la question du financement.

Un membre demande si le Conseil de développement peut participer collectivement ce qui veut dire qu'il faut se réunir.

Il est précisé qu'il faut d'abord une présentation des projets, alternatives, questions de fond ce qui veut dire qu'il faudrait programmer une réunion plénière.

Monsieur Chartier va proposer que se tienne une réunion de présentation du projet et des enjeux.

3 – Questions diverses

→ Internet

Y aurait-il un endroit, site internet, pour déposer de la documentation pour que les membres puissent aller consulter et aussi un site dédié aux membres du Conseil de développement afin qu'ils puissent échanger ensemble ?

Monsieur Chartier le note et en parlera au service Communication qui est en attente d'un recrutement d'un agent dédié au « Web ».

→ Présence d'agents de LM lors des ateliers

Il est demandé s'il y aura des représentants de Limoges Métropole aux ateliers.

Monsieur Chartier et Isabelle Pagès seront aux ateliers et pour les prochains, des DGAs ou directeurs de LM seront présents suivant les thématiques.

→ Conseil de citoyens

Une interrogation de la part d'un membre concernant l'absence de représentants des conseils citoyens au Conseil de développement.

Il est signalé que l'Etat avait pris du retard et que tous les conseils citoyens n'étaient pas constitués.

Le Conseil de développement prévoit que 5 membres pour 9 conseils de citoyens mais LM ne peut arbitrairement choisir les membres, est toujours en attente de la liste adressée par la Préfecture.